



ARGOS AVOCATS CONSEILLE GROUPE UP DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE LA START UP LEETO

Paris, le 25 août 2021.

Argos Avocats – **Magali Carosso** (associée) et **Julien Sanciet** (associé) - a conseillé Groupe Up (ex-Chèque Déjeuner) dans le cadre de l'acquisition de la start up Leeto pour renforcer sa palette de services dédiés aux CSE et accompagner leur transformation digitale.

Plateforme d'accès aux offres et avantages pour les salariés, outil d'organisation d'événements et de gestion de la vie des CSE et première offre de comptes de paiements 100 % en ligne pour CSE, Leeto est une solution digitale et innovante qui complète les solutions du Groupe Up pour les CSE.

Les actionnaires de Leeto étaient représentés par **Peltier Juvigny Marpeau & Associés** (Julie Herzog).

Contact :

Magali Carosso

Email : mcarosso@argosavocats.com

Tél : +33(0)7.61.25.44.15

Julien Sanciet

Email : jsanciet@argosavocats.com

Tél : +33(0)6.82.16.92.27